

Commune de ADON

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026.

Il est présenté avec la reprise des résultats 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **130 822.43 €**.

◆ Les dépenses d'investissement

Chapitres	BP 2026
16 - Emprunts et dettes assimilées	10 600,00 €
21 - Immobilisations corporelles	109 586,72 €
001 - Solde d'exécution de la section	10 635,71 €
Total	130 822,43 €

→ 16 – *Emprunts et dettes assimilées*

Trois emprunts sont en cours :

- Tracteur : fin en 2027
- Voirie : fin en 2029

→ 21 – *Immobilisations corporelles*

La prévision pour ce chapitre s'explique pour d'éventuels travaux sur les bâtiments et pour l'intégration du logement au 3 route de Châtillon-Coligny dans l'actif de la commune.

◆ Les recettes d'investissement

Chapitres	BP 2026
10 - Dotations, fonds divers et réserves	13 907,08 €
13 - Subventions d'investissement	3 581,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	93 334,35 €
Total	130 822,43 €

→ 10 – Dotations, fonds divers et réserves

En 2026 la commune perçoit le FCTVA relatif aux dépenses d'investissement 2024, la taxe d'aménagement ainsi que l'excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir le déficit 2025.

→ 13 – Subventions d'investissement

Cette recette correspond au solde de la subvention pour la création de l'allée piétonne à l'étang et la noue eau pluviale route de Boismorand.

→ 024 – produits des cessions d'immobilisations

Cette prévision correspond à la cession du terrain rue du château et route de Châtillon.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **321 418.75 €**.

◆ Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP 2026
011 - Charges à caractère général	139 530,75 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	70 700,00 €
014 - Atténuations de produits	14 945,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	75 843,00 €
66 - Charges financières	400,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	20 000,00 €
Total	321 418,75 €

→ 011 – Charges à caractère général

La prévision pour ce chapitre s'explique par les dépenses liées à toutes les charges à caractère général (énergie, assurances...), aux travaux d'entretien des différents bâtiments et de voiries et de trottoirs.

→ 012 – Charges de personnel et frais assimilés

Effectif de la collectivité : 1 agent à temps non-complet et 1 agent à temps complet

- Service administratif : 1 agent à 16/35^{ème}
- Service technique : 1 agent à 35/35^{ème}

→ 014 – Atténuation de produits

La prévision sur ce chapitre est stable. Elle correspond à l'attribution de compensation versée à la communauté de communes ainsi qu'au versement du FNGIR et du FPIC

→ 65 – Autres charges de gestion courante

La prévision pour ce chapitre correspond aux indemnités des élus et à la participation versée au SIIS.

→ 66 – Charges financières

Le montant d'intérêts d'emprunt est en baisse.

◆ Les recettes de fonctionnement

Chapitres	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	115 685,69 €
70 - Produits de services et ventes diverses	5 897,18 €
731 - Fiscalité locale	137 525,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	61 008,88 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 302,00 €
Total	321 418,75 €

→ 70 – *Produits de services et ventes diverses*

Les produits de services correspondent principalement au remboursement, par le SIIS Adon-La Bussière, des charges d'eau, d'électricité et de fioul domestique pour l'école ainsi que la redevance d'occupation du domaine public France télécom et Enedis.

→ 731 – *Impôts et taxes (fiscalité)*

La fiscalité est la recette la plus importante pour la commune ; les taux d'imposition votés pour 2026 :

Taxe foncière du bâti : 32.76 %

Taxe foncière du non bâti : 50.66 %

Taxe d'habitation : 12.91 %

A la fiscalité s'ajoutera la taxe sur les pylônes.

→ 74 – *Dotations, subventions et participations*

Cette prévision correspond aux dotations de l'état.

→ 75 – *Autres produits de gestion courante*

Les recettes correspondent à la location de la salle polyvalente et de l'étang.